



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Adjoints d'enseignement

Question écrite n° 39763

Texte de la question

M Jacques Rimbault attire l'attention de M le ministre de l'éducation nationale sur la nécessité de création d'un CAPES de documentation, ainsi que de l'intégration dans le corps des certifiés des adjoints d'enseignement documentalistes déjà en poste. Ces mesures permettraient, d'une part, le recrutement d'un personnel qualifié dont les fonctions aujourd'hui sous-estimées sont pourtant primordiales au sein des établissements scolaires et, d'autre part, de réhabiliter le statut des personnels déjà en place. Il lui demande de prendre les dispositions nécessaires afin de satisfaire une revendication légitime de ces personnels.

Données clés

Auteur : [M. Rimbault Jacques](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39763

Rubrique : Enseignement secondaire: personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale, de la recherche et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 mai 1988, page 1816